

KAIS. KÖN. HOF-  BIBLIOTHEK

73.563-B

ALT-



73563-B.

DES VILAINS.

*Cette pièce n'a été tirée qu'à cent
exemplaires, dont dix sur papier de Hol-
lande, et deux sur papier de couleur.*

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

DES
XXIII MANIÈRES
DE VILAINS.

(XIII^e SIÈCLE.)



Michel Comte

A PARIS,
CHEZ SILVESTRE, LIBRAIRE,
RUE DES BONS-ENFANTS, n^o 30.

M. DCCC XXXIII.

AVIS.


CETTE pièce, qui n'a jamais été imprimée, se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque royale, ancien fonds, n° 7595, folio dxv, r°, col. 2. Nous la donnons textuellement, nous contentant d'éclaircir le texte par quelques notes, et d'expliquer, selon notre habitude, les mots difficiles à entendre qu'on y trouve et qu'on chercheroit vainement dans le *Glossaire de la langue romane* de M. de Roquefort.

Si, comme nous l'espérons, elle est favorablement accueillie par les bibliophiles et par les amateurs de nos antiquités littéraires, elle sera suivie de plusieurs autres opuscules de la même époque, non moins curieux et

relatifs également aux vilains. Une partie aura pour éditeur M. Monmerqué, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, auquel la science doit la publication d'une foule de travaux importants sur la Littérature française du moyen âge, et nous le bienfait d'une amitié toute paternelle ainsi que l'honneur d'une collaboration encore récente¹.

FRANCISQUE MICHEL.

¹ *Lai d'Ignaurès, en vers, du XII^e siècle, par Renaut, suivi des Lais de Mélion et du Trot, en vers, du XIII^e siècle, publiés pour la première fois d'après deux manuscrits, etc.* Paris, Silvestre, 1832, grand in-8°.



DES VILAINS.

Chi ensaingne qantes manières i sont de vilains.

IL a en cest siècle .xxiij. manières de vilains : Archevilains et Mategris et Primatoires et vilains Porchius et vilains Kienins et vilains Tubes et Doubles Tubes et vilains Poi Covers et vilains Moussus et vilains Rammages et vilains Asnins et vilains Purs et vilains Babuins et vilains Marcheis et vilains Princes et vilains Cornus et vilains Chapetois et vilains Ferrés et vilains Apensés et vilains Croupères et vilains Marnères et vilains Escrevicères et vilains Entés.

Chi ensaingne de coi il servent.

Li Archevilains anonche les fiestes desous l'orme devant le moustier. Li Mategris si est cius ki siet avec les clers el moustier et torne les fuelles dou livre, et vient au prosne avant ke li prestres. Li Primatoires si est ciex qui porte la

crois et l'ève benoite entor le moustier. Li vilains Porchius si est cil ki labore ès vignes, et ne wet ensaingnier le chemin as trespasans, ains dist à caschuns : « Vous le savés miex ke je ne faic. » Li vilains Kienins si est cil ki siet devant son huis les fiestes et les diemenche et moke cas-cun qu'il voit venir par devant lui, et dist, si voit venir .j. gentil home ki ait l'esprivier sor le puing : « Ha! fait-il, cil huas mangera ankenuit une geline, et mi enfant en fussent tuit saoul. » Li vilains Tubes ¹ si est cius ki a uns sollers lois dont les orelles pendent contreval et a le pooir l'apostole, car il lie et deslie entière ². Li Doubles Tubes si est cil ki a une hueses coupées où il a noiax par derière, et les clament portes couleices. Li vilains Poi Couvers si est cil ki n'a en-

¹ Dans *Renart le nouvel*, t. IV, p. 131, vers 158 et 629, les pigeons sont nommés *Tubes* et *Duins*.

² On voit par le *Roman du Châtelain de Coucy* que les pauvres gens portoient des souliers avec des liens. Le Châtelain voulant se déguiser en mercier pour parvenir à voir la dame de Fayel,

Panier quist et solers loiés,
Et houcette d'un burel griés,
Et un viés chapel deschiré,
Et un petit bourdon ferré
Pour soutenir sous son panier,
Si comme il convient à mercier.

Vers 6610, p. 219 de l'édition de M. Crapélet. Paris, 1829, in-8°.

tre le cheville et le pié et le genoil ke demi pié, et a assés de .ij. ausnes de buriel à cote et à secot ¹. Li vilains Moussous ² si est uns vilains frenicles ³, ki het Diu et sainte Église et toute gentillece. Li vilains Ramages ⁴ si est cil ki regarde tous jors en tiere, et ne puet veoir nule ame entre .ij. iex. Li vilains Asnins ⁵ si est cil ki porte le gastel et le baril plain de vin à le fieste. Si fait biel, il portera la reupe ⁶ sa feme, et si pluet, il se des-

¹ *Surcot*, surtout.

² Un mot presque semblable, *mousson*, *mosson*, *moisson* signifie *moineau*. Voyez les *Anfances Nostre-Dame et de Jhesu*. Ms. 7595, fol. cclxxxI, r^o, col. 2, et v^o, col. 1; le *Lai de l'Oiselet* cité par M. de Roquefort dans son *Glossaire de la langue romane*, t. II, p. 200, col. 1; et la fable indiquée dans une des notes suivantes.

³ Frénétique.

⁴ Sauvage.

Tantost fu dévoré

D'un esprivier ramage.

(*Comment un moisson ramposnoit un lièvre que un aigle mangoit, et un esprivier prist le moisson, et le manga.* Ms. de la Bibliothèque royale, n^o 766, fol. 16, v^o, v. 16.)

⁵ Vilain asnier, *vilain asnin*,

De toutes graces orphenin,

Vilain es et vilain seras,

Et à ton labor revendras.

(*Du Vilain asnier*, vers 501. *Nouveau Recueil de fabliaux et contes inédits*, publié par Méon, t. II, p. 251.)

⁶ Manteau, *roupe*.

poillera tos nus jukes as braies et l'en afublera qu'ele ne moille. Li vilains Purs si est cil ki onkes ne mist francisse en son cuer¹ dès lors k'i vint des fons. Li vilains Babuins est cil ki va devant Nostre-Dame à Paris, et regarde les rois et dist : « Vés-là Pépin, vés-là Charlemainne². » Et on li coupe sa borse par derière. Li vilains Marchois si est cil ki ne voit goute en march dès le matin jusc'à prime et de vespres jusc'à la nuit. Li vilains Princes si est cil qui va plaidier devant le baillif por les autres vilains, et dist : « Sire, au tans mon aïoul et mon besaïol, nos vaches furent par ces prés, nos brebis par ces copeis. »

¹ L'auteur du fabliau des *chevaliers, des clerks et des vilains* va beaucoup plus loin lorsqu'il dit :

Nus n'est vilains, se de cuer non.

(Ms. 7218, et *Fabliaux et Contes*, édit. de 1808, t. III, p. 29.)

² Au-dessus de l'ordonnance inférieure on voit effectivement, sur toute la ligne de la façade de Notre-Dame, vingt-huit niches où étoient, avant la révolution de 1789, vingt-huit statues exécutées au commencement du XIII^e siècle, ayant quatorze pieds de proportion, et représentant une suite de rois de France depuis Childebert jusqu'à Philippe-Auguste. Voyez, pour de plus amples détails, la *Description historique de la Basilique Métropolitaine de Paris*, etc., par A. P. M. Gilbert. A Paris, chez Adrien Le Clère, etc., 1821, in-8°, p. 105-108.

Ensi gaaigne .c. sols as vilains. Li vilains Cornus si est cil ki a bon mueble et bon tenement, et met tout à deniers et en achate blé et vin, k'il cuide que tous biens soit faillis; ét il en vient tant ki n'a pas du denier maille, ains s'enfuit par désespérance. Li vilains Capetois¹ si est cil li povres clers mariés ki va laborer avec les autres vilains. Li vilains Ferrés si est cil ki a .iiij. quarriax de fer as ses solers². Li vilains Cropères si est cil qu'il laist à aler à sa charue por emblar les connins son singnor au matin et à soir. Li vilains Marnères si est cil ki trait le marne as chans, et la daerrainne charete chiet sor lui toute, il ne choucie point le chimmetiere ains demeure là. Li vilains Escrevicères si est cil qui vient dou bos chargiés, ki entre sa maison à reculons por l'uis de sa maison ki est trop bas. Li vilains Entés si est cius ki prent gentil feme tout ausi com on

¹ Du temps de Sauval encore on appelloit vulgairement *Capettes* les pauvres écoliers du collège de Montaigu, « à cause, dit-il, des manteaux qu'ils portent, faits en forme de cap-pes à l'antique. » (*Histoire et Recherches des Antiquités de la ville de Paris*. A Paris, chez Charles Moette, etc., m. dcc. xxiv, in-folio, t. II, p. 375.)

² C'est ici que devrait se trouver la définition du mot *appensés*, nom que l'auteur de cette pièce donne à une partie des vilains; mais elle a été omise dans le manuscrit.

ente une poire de saint en .j. chol, u en .j. pier-
rier sauvage, u en .j. naviel.

Chi prions-nous pour iaus.

Que Diex lor envoit grant meschief
Et mal au cuer et mal au chief,
Mal ès bouche et pis ès dens,
Et mal dehors et mal dedens,
Goute rose, fi et pour fi!
Si en dirai li clergiés fi.
Le leu et la goutte volage,
Les escroeles et la rage.
Toutes vilainnes et vilain
Aient tout le mal Saint-Gillain
Et goutte feske et goutte arthique¹
Et le mal ke on dist étique,

¹ Henri d'Andeli cite une quatrième sorte de goutte, qu'il appelle les *goutes crampes*. Suivant ce trouverre, le vin *mestre Rogoel d'Estampes* l'amène. Voyez la *Bataille des Vins* dans les *Fabliaux et Contes*, édition de 1808, t. I, p. 154. Ceux qui étoient atteints de cette maladie, invoquoient saint Pancrace, depuis, dit la Mothe le Vayer (*Hexameron Rustique*, etc. A Amsterdam, chez Pierre Mortier, M DC XCVIII, pet. in-12, p. 157), qu'un mauvais peintre ou statuaire avoit écrit aux pieds de ce saint, *S. Crampace*. Rutebeuf parle aussi de *goute fautre*. Voyez *li Diz de l'Erberie* dans le *Nouveau recueil de Fabliaux et de Contes inédits*, par Méon, t. I, p. 187, vers 67. On lit dans le Ms. de la Bibliothèque royale, n° 7218, fol. 243, r°,

Roingne, vairole ¹ et apostume!
 Et si aient plenté de grume,
 Plenté de frièvre et de gaunisse!
 Et si aient le chade-pisse,
 Mal ki les faiche rechaner
 Et plaie ki ne puist saner!
 Si aient le mal Saint-Fiacle
 Et Saint-Éloi et Saint-Romacle ²
 Et le mal c'on dist ne-me-touche,
 Mal en orelle et mal en bouche!
 Li maus Saint-Jehan, Nostre-Dame,
 Les esprange de male flame!

col. 2, une pièce de vers dans laquelle est donnée une recette grotesque pour guérir de la *goute en l'aine*.

¹ *Vairole* peut également signifier ici *Variole* ou *Syphilis*. Cependant le mot *Chade-pisse*, qui se trouve trois vers plus bas, semble conclure en faveur de cette dernière explication. ² S'il en est ainsi, que devient le système d'Astruc, qui, dans son savant traité de la maladie vénérienne, a prétendu qu'elle étoit endémique dans le Nouveau-Monde et qu'elle nous avoit été apportée d'Amérique? Que devient le système des autres savants qui ont prétendu que l'invasion de l'Italie par Charles VIII (août 1494—1496) est l'époque de la première apparition du mal vénérien en Europe?

² Mal qui faisoit enfler, et qu'on appeloit ainsi parce que saint Romacle étoit invoqué pour sa guérison. Voyez *li Romans de Garin le Loherain*, t. I. Paris, Techener, 1833, in-12, p. 270, et le *Roman du chevalier au Cygne*. Ms. de la Bibliothèque royale supplément français, n° 540⁸, fol. 11, v°, col. 2, vers 40 et suivants.

A tous chiaux qui héent clergie
 Soit la male honte forgie !
 Pour chou ke li cler me soustiennent
 Et me joiestent et me retient ,
 Por chou hé-je tous les vilains
 Qui héent clers et capelains.
 S'en ai fait une letanie
 Dont jou chascun jor m'esbanie.
 La male honte lor aviengne !
 Dites *amen*, Dex en souviagne !

Kyrieleyson, biax sire Diex ,
 Envoies-lor hontes et diex ¹.
Christeleyson, biax sire Cris,
 Metés-les hors de vos escrits.
Christe, audi nos, oés nos ;
 Qu'il aient brisié les genous !
Tu, pie Pater de celis ,
Ipsos confundere velis !
Tu, Deus sanctus sancte ,
 Tu lor ostes toute santé !

Saintte-Marie, la Dieu mère,
 Donnés-lor grant honte amère ;
 Sains Gabriel et sains Michiel,
 Par vous leur soient li chiel ².

¹ Deuil.

² Ce vers ne présentant ni sens ni mesure, nous proposons de le rétablir ainsi :

Par vous lor soit vée li chiel.

Vous, sire sains Baptiste-Jehan
 Et tout li .iiij. évangéliste,
 Male honte lor envoiés
 Et en infer les convoiés.

Je pri por iax, si com jou suel :
 Caschuns si ait le marc en l'uel !
 Si n'iront mie sans argent.
 Autrè avoir n'aient tel gent !
 Dieu pri ch'aient melencolie
 Par choi il facent tel folie
 Dont il soient pris et pendu.
 Jà n'an soient-il deffendu !
 Je lor donne bénéichon
 De Tervagant ¹ et de Mahom ,
 De Belsebus , de Lucifer ,
 Qui les puisſt mener en infer
Auctoritate Domini ;
 Se il ne viennent à merchi !

CHI DEFINE DES VILAINS.

¹ Voyez, pour l'explication de ce mot, un court *Mémoire* qui se trouve dans le *Reliques of ancient english poetry*, collect. by the Rev. Thomas Percy. London, printed for J. Dodsley, mclxxv, in-8°, t. I, p. 70-78. Les Anglois se servent encore du mot *Termagant* pour qualifier une *femme hardie*, une *virago*.

Österreichische Nationalbibliothek



+Z157496501



